



**CONTRER
LE DÉÇROCHAGE
À LA FIN DU
SECONDAIRE**





Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Direction : Liette Picard (Direction des services éducatifs complémentaires et de l'intervention en milieu défavorisé)

Guy-Ann Albert	Direction de la formation professionnelle
Lucie Cormier	Direction de la formation générale des jeunes
Christiane Daigle	Direction des services éducatifs complémentaires et de l'intervention en milieu défavorisé
Marie Dupras	Direction des communautés culturelles
Jean-François Giguère	Direction des services éducatifs complémentaires et de l'intervention en milieu défavorisé
Geneviève Leblanc	Direction des services éducatifs complémentaires et de l'intervention en milieu défavorisé
Louise Marzinotto	Direction des services à la communauté anglophone
Gilbert Moisan	Direction de la recherche et de l'évaluation
Claire Piché	Direction générale des régions
Thomas Poirier (SAJ)	Secrétariat à la jeunesse du Québec
Giuliana Tessier	Direction de la formation professionnelle

Production : Direction des communications

© Gouvernement du Québec

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

ISBN : 978-2-550-68303-2

ISBN : 978-2-550-68304-9 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2013

QUEL EST L'OBJECTIF DE CE GUIDE?

Ce guide a d'abord été conçu pour aider à prévenir le décrochage des élèves de 4^e et 5^e secondaire, mais il y est aussi question, dans une moindre mesure, des élèves qui ont décroché. Il présente des actions dont l'efficacité a été démontrée par la recherche et donne une vue d'ensemble de ce qui peut être réalisé par différentes personnes préoccupées par la réussite des élèves : direction d'établissement, parents, enseignants, conseillers d'orientation, autres professionnels et les élèves eux-mêmes. Ces actions efficaces visent aussi l'optimisation de différents aspects de la vie des élèves : leur sentiment d'appartenance à l'école, leurs apprentissages scolaires, leur orientation scolaire et professionnelle, etc.

Ce guide permet aux écoles de faire l'inventaire de ce qu'elles ont déjà mis en place et de ce qu'elles pourraient faire de plus pour prévenir le décrochage d'un plus grand nombre d'élèves de 4^e et 5^e secondaire ou pour aider à raccrocher ceux qui ont quitté l'école avant d'obtenir leur diplôme.

Les actions proposées visent un meilleur accompagnement des élèves des 4^e et 5^e années du secondaire pour les mener à un diplôme d'études secondaires ou d'études professionnelles. Cette voie est dans la foulée du Programme de formation de l'école québécoise, qui souligne l'importance de la réussite formelle de la scolarité et qui précise, dans une approche centrée sur l'élève, que « la réussite scolaire peut être atteinte selon des cheminements variés, à travers des programmes différents qui présentent aux élèves des exigences à la fois élevées et réalistes pour chacun d'eux¹ ».

À QUI S'ADRESSE CE GUIDE?

Ce guide s'adresse aux gestionnaires des écoles et des commissions scolaires. Il est conçu pour faciliter le travail de concertation et de planification de l'équipe école ou des services éducatifs. Il présente sept principes qui résument des mesures jugées efficaces par la recherche.

QUI SONT LES ÉLÈVES DE 4^e ET 5^e SECONDAIRE QUI ABANDONNENT L'ÉCOLE?

Les caractéristiques des élèves à risque de décrochage et des décrocheurs ont été décrites dans plusieurs recherches. Elles sont aussi regroupées dans des typologies qui fondent l'action des écoles. Le portrait des décrocheurs de 4^e et 5^e secondaire présenté ci-dessous reprend, sans être exhaustif, des données du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) :

- » des statistiques sur les décrocheurs en 2008-2009 (les points 1 à 3);
- » la recherche intitulée *Décrochage et retard scolaires – Caractéristiques des élèves à l'âge de 15 ans* (les points 4 à 6).



1. LES ÉLÈVES LES PLUS REPÉRABLES

Élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA)

En 2008-2009, parmi les décrocheurs de 4^e et 5^e secondaire, les élèves identifiés EHDA représentaient un peu plus du tiers des décrocheurs (35,6 % en 2008-2009). Cette proportion était nettement moins élevée que celle observée en 3^e secondaire. Par contre, étant donné le décrochage élevé de ces élèves avant la 4^e année du secondaire, ils ne représentaient plus que 10 % des élèves inscrits en 4^e et 5^e secondaire. Par conséquent, les élèves identifiés EHDA demeuraient surreprésentés parmi l'ensemble des décrocheurs, en fin de parcours du secondaire.

Retard scolaire

Les élèves qui affichaient un retard scolaire en 4^e et 5^e secondaire en 2008-2009 constituaient les deux tiers des décrocheurs (67,8 %), alors qu'ils comptaient pour environ 1 élève sur 5 (20,7 %).

Milieus économiques intermédiaires

Les élèves issus de milieux économiques intermédiaires (ni favorisés ni défavorisés) étaient plus nombreux à décrocher que les élèves venant de milieux défavorisés (36,7 % comparativement à 32,6 %). Cela est attribuable au décrochage plus précoce des élèves issus de milieux défavorisés.

Immigrants de première génération

Les élèves issus de l'immigration, notamment ceux de première génération, étaient surreprésentés parmi les décrocheurs de 2008-2009. Les élèves nés à l'extérieur du Canada (première génération) représentaient environ 1 décrocheur sur 6 (16,8 %), alors que leur poids dans l'ensemble des élèves inscrits n'était que de 7,5 %.

2. LES ÉLÈVES « INVISIBLES »

Un pourcentage important de décrocheurs étaient invisibles en 2008-2009, c'est-à-dire qu'ils ne présentaient aucune des caractéristiques sociodémographiques inscrites dans les données du Ministère et liées à un niveau élevé de décrochage.

Ces élèves qui n'étaient pas identifiés EHDA, ni en situation de retard scolaire, ni issus de milieux défavorisés, ni immigrants de première génération, constituaient 7,8 % des décrocheurs de 4^e secondaire et 16,6 % des décrocheurs de 5^e secondaire.

3. LES ÉLÈVES QUI ONT BESOIN D'UN « COUP DE POUCE »

En 2008-2009, le tiers des décrocheurs de 4^e et 5^e secondaire n'avaient besoin que d'un coup de pouce pour obtenir leur diplôme d'études secondaires.

Il leur manquait :

- la réussite en **langue d'enseignement** (pour 21 % d'entre eux);
- la réussite en **langue seconde** (pour 19 % d'entre eux);
- la réussite d'**une matière** parmi les suivantes : histoire et éducation à la citoyenneté de 4^e secondaire, mathématique de 4^e secondaire, sciences physiques de 4^e secondaire (pour 12 % d'entre eux);
- la réussite de **deux matières** parmi les suivantes : langue d'enseignement, langue seconde, histoire et éducation à la citoyenneté de 4^e secondaire, mathématique de 4^e secondaire, sciences physiques de 4^e secondaire (pour 15 % d'entre eux).

4. LES ÉLÈVES QUI ONT DES DIFFICULTÉS SCOLAIRES

D'autres caractéristiques des élèves québécois à risque de décrocher ont été notées dans Décrochage et retard scolaires – Caractéristiques des élèves à l'âge de 15 ans. Parmi ces caractéristiques, on trouve notamment :

- un faible niveau de compétence en lecture;
- une faible participation scolaire;

- » une faible moyenne générale pour l'année scolaire.

5. LES ÉLÈVES QUI ONT DES DIFFICULTÉS D'ATTACHEMENT À LEUR ÉCOLE

La même recherche note aussi, chez les décrocheurs, les caractéristiques suivantes :

- » une faible participation de l'élève aux activités culturelles;
- » une faible identification académique (l'élève a une mauvaise relation avec les enseignants, il considère l'école comme inutile);
- » un faible engagement social (l'élève ne se sent pas chez lui à l'école, il n'y a pas d'amis, etc.);
- » le fait d'avoir déjà été expulsé de l'école;
- » le fait d'avoir manqué des cours sans permission;
- » le fait d'avoir eu un problème qui a nécessité que l'élève en parle à la direction de l'école;
- » certaines perceptions négatives de l'élève par rapport à son avenir socioprofessionnel.

Cette recherche expose, à l'opposé, deux perceptions du climat de l'école que l'on trouve chez les élèves qui n'ont pas de retard scolaire :

- » il règne une atmosphère amicale à leur école;
- » les élèves sont disciplinés de façon juste à leur école.

6. LES ÉLÈVES QUI SONT INFLUENCÉS PAR LA VISION DE LEUR PARENTS

La même recherche note finalement, chez les décrocheurs, les caractéristiques suivantes :

- » le faible intérêt des parents pour la vie intellectuelle;
- » le fait que les parents ne trouvent pas important que l'élève obtienne un diplôme d'études secondaires.

D'autres recherches démontrent aussi que plus un élève présente de facteurs de risque de décrochage, plus la probabilité qu'il décroche augmente.



SEPT PRINCIPES POUR GUIDER L'ACTION

Les caractéristiques des élèves à risque de décrocher énumérées ci-dessus, ainsi que des recherches sur les pratiques efficaces pour prévenir le décrochage ont conduit à la formulation de sept grands principes pour l'action.

1. LE REPÉRAGE ET L'ACCOMPAGNEMENT

Les élèves qui présentent des signes précurseurs de décrochage vers la fin du secondaire sont repérés et accompagnés.

2. LES RELATIONS MAÎTRE-ÉLÈVES

Les enseignants établissent des relations de qualité avec les élèves de 4^e et 5^e secondaire.

3. L'ENGAGEMENT AFFECTIF ET COGNITIF

Les enseignants favorisent l'engagement affectif et cognitif des élèves.

4. LES PROJETS D'AVENIR

Les élèves ont des projets de formation ou poursuivent des buts professionnels.

5. L'ÉCOLE, MILIEU DE VIE

Les élèves éprouvent un sentiment d'appartenance fort envers leur école.

6. LA CONTRIBUTION DES PARENTS

Le soutien parental au regard de la persévérance dans les études et de l'orientation scolaire et professionnelle est reconnu et encouragé par l'ensemble du personnel de l'école.

7. L'ORGANISATION SCOLAIRE

L'organisation scolaire s'adapte aux décrocheurs potentiels et aux rattrapeurs en utilisant la marge de manœuvre donnée par la Loi sur l'instruction publique, le régime pédagogique et les autres encadrements.

Dans les pages qui suivent, chacun de ces principes est décliné en axes d'intervention qui servent à orienter les actions pour obtenir un maximum d'efficacité. Des exemples de pratiques efficaces illustrent de quelle façon il est possible d'intervenir auprès des jeunes, d'organiser les ressources et de structurer l'intervention. Plusieurs références étayent les exemples de pratiques efficaces. Enfin, toutes les références sont regroupées dans une médiagraphie dont les sources sont récentes.



PREMIER PRINCIPE

Le repérage et l'accompagnement

Pour favoriser leur engagement et leur persévérance, **les élèves qui présentent des signes précurseurs de décrochage vers la fin du secondaire sont repérés et accompagnés.**

Le repérage et le suivi systématiques des décrocheurs potentiels constituent l'une des clés du succès pour contrer le décrochage.

Systématique veut dire organisé : chacun sait ce qu'il a à faire et a reçu, si nécessaire, une formation pour bien accomplir sa tâche. Travail systématique veut aussi dire : aucun repérage sans suivi, sans accompagnement. Le travail doit être fait jusqu'au bout.

Les indicateurs d'un risque de décrochage peuvent être regroupés de la façon suivante :

Comportementaux : manque d'assiduité, absentéisme, historique d'abandon et de retour à l'école, nombreux changements d'école, peu de participation aux activités parascolaires, nombre élevé d'heures de travail rémunéré;

Scolaires : cours échoués, échec aux épreuves ministérielles, taux de réussite faible, travaux et devoirs non terminés, retard scolaire y compris chevauchement d'années, difficulté en français, langue d'enseignement;

Cognitifs : peu d'intérêt pour l'école, évitement par rapport à l'apprentissage, faible perception d'efficacité et de compétence;

Affectifs : faible espoir d'obtenir un diplôme, isolement social, faible sentiment d'appartenance à l'école, dépression, verbalisation du désir d'abandonner l'école, absence d'un projet de vie;

Disciplinaires : suspension interne ou externe de l'école, renvoi au bureau de la direction, retenues, expulsion;

Socioéconomiques : nombre d'heures travaillées, revenu familial.

Principaux axes d'intervention

1. Établir un mécanisme pour s'assurer que les élèves à risque de décrocher sont repérés et aidés jusqu'au bout.

Déjà en place À mettre en place

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------

Par exemple :

présence d'un coordonnateur de la prévention du décrochage en 4^e et 5^e secondaire qui connaît bien les élèves;

mise en place d'un comité d'enseignants et de services complémentaires coordonné par la direction d'école.

2. Utiliser des outils validés pour dépister les élèves à risque de décrocher².

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------

3. Former le personnel de l'école à reconnaître les indices précurseurs du décrochage³, même chez les élèves qui, à première vue, n'apparaissent pas comme des décrocheurs potentiels (ceux que l'on appelle les « invisibles », définis dans l'introduction).

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------

4. Procéder au dépistage et offrir un accompagnement pédagogique aux élèves qui présentent des difficultés.

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------

5. Mettre à contribution les services éducatifs complémentaires dans des programmes de prévention ou d'intervention reconnus pour soutenir les élèves à risque dans l'école et dans la communauté⁴.

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------

6. Se doter d'une politique de gestion des absences orientée vers la recherche de solutions qui privilégient le maintien de l'élève à l'école.

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------

PREMIER PRINCIPE

Le repérage et l'accompagnement

Pour favoriser leur engagement et leur persévérance, **les élèves qui présentent des signes précurseurs de décrochage vers la fin du secondaire sont repérés et accompagnés.**

Que faut-il mettre en pratique?

Exemples de pratiques efficaces

Utiliser des outils de dépistage reconnus, tels que le Logiciel de dépistage du décrochage scolaire de Laurier Fortin et la Trousse d'évaluation des décrocheurs potentiels de Michel Janosz, pour repérer les jeunes à risque de décrochage.

Permettre aux élèves à risque d'être en contact avec un adulte signifiant qui peut les inciter à persévérer par l'intermédiaire de l'accompagnement scolaire⁵. Un adulte signifiant présente plusieurs des caractéristiques suivantes : volonté de persister malgré le comportement ou les décisions prises par les élèves; habiletés de médiation; aptitudes à négocier, à faire des compromis, à faire face aux conflits; croyance que tous les élèves, y compris ceux vivant dans un environnement à risque, ont des habiletés et des forces, etc. (Source : programme Check and Connect).

Offrir un accompagnement individualisé, ou mentorat, aux élèves qui présentent plusieurs facteurs de risque de décrochage. Le mentor aide l'élève à résoudre des problèmes personnels ou scolaires, comme la gestion du temps d'études et les conflits amoureux ou familiaux. Les mentors efficaces donnent des rétroactions utiles, soutiennent le développement des compétences des élèves, reconnaissent leurs accomplissements positifs, font un suivi systématique de leurs résultats et retards scolaires et de leurs signalements d'indiscipline. Le mentor doit s'engager envers l'élève pour au moins une année, le rencontrer au moins une fois par semaine et maintenir le contact (téléphone, courriels, réseaux sociaux). Le mentorat est fondé sur la notion qu'une relation de confiance, de soutien et d'expertise agit comme facteur de résilience au stress et permet de promouvoir les compétences personnelles de l'élève. Les mentors doivent être formés et accompagnés⁶.

Utiliser des façons reconnues d'augmenter la motivation des élèves. Voir entre autres celles qui sont présentées dans le modèle CLASSE de Roch Chouinard (accessibles à <http://zoom.animare.org/appui-motivation>).

Faire appel à des organismes externes, tels que les carrefours jeunesse-emploi qui offrent la mesure IDEO 16 17, pour obtenir des services de soutien et d'accompagnement pour les élèves qui ont des besoins particuliers. Les carrefours jeunesse emploi collaborent avec 750 établissements scolaires.

Utiliser des outils qui permettent de suivre les résultats scolaires pour dépister des baisses soudaines ou les risques d'échecs. Les commissions scolaires de Saint-Hyacinthe et des Samares ont créé des tableaux de bord à cet effet à l'intention des directions d'école.

Prévoir une entrevue avec l'élève qui a manifesté son intention de quitter l'école, ou qui est à risque de décrocher, pour faire une analyse de sa situation et trouver et appliquer des solutions.

Jumeler un élève en difficulté scolaire avec un autre élève (pair aidant).

Implanter des mesures pour soutenir ceux qui ont des absences répétées, des retards ou des résultats scolaires en baisse.



PREMIER PRINCIPE

Le repérage et l'accompagnement

Pour favoriser leur engagement et leur persévérance, **les élèves qui présentent des signes précurseurs de décrochage vers la fin du secondaire sont repérés et accompagnés.**

Faire prendre conscience au personnel de l'école qu'une partie des décrocheurs potentiels échappent à l'attention des adultes de l'école.

Informier le personnel scolaire, les parents et les élèves des intervenants compétents vers qui l'on peut diriger les élèves aux prises avec des problèmes qui nuisent à leur persévérance scolaire (toxicomanie, dépendance, dépression).

Ce que dit la recherche

« La mise en place d'un programme de prévention ciblé requiert l'identification des individus qui y seront exposés⁷. »

« Les études sur l'efficacité des actions suggèrent d'éviter les mesures éparpillées et d'opter plutôt pour une stratégie globale touchant l'ensemble du milieu de vie de l'école et des publics diversifiés⁸. »

Le programme Check and Connect privilégie le suivi du cheminement de l'élève pour intervenir rapidement et éviter que les problèmes ne s'aggravent. « [Cette intervention] se traduit par quatre actions principales : prendre des mesures systématiques des retards scolaires, des absences en classe, des relevés de mauvaise conduite, des suspensions et des échecs scolaires. » Puisque cette pratique de suivi des absences a fait ses preuves pour la transition primaire secondaire⁹, il serait souhaitable de la prolonger jusqu'à la fin du secondaire.

« Le courant actuel du soutien aux élèves en difficulté est fortement influencé par l'approche Response to Intervention (RTI). Cette approche [...] est destinée à contrer le phénomène de l'intervention tardive auprès des élèves qui ont des difficultés d'apprentissage. [...] L'approche RTI constitue un cadre qui permet la planification d'interventions préventives empiriquement validées, dont l'intensité est graduellement augmentée [...] pour favoriser la réussite de tous les élèves¹⁰. »

« Les actions préventives les plus efficaces sont celles qui combinent les actions universelles et des actions plus ciblées¹¹. »

L'accompagnement individualisé aurait des effets favorables sur plusieurs facettes de l'adaptation scolaire, dont « l'attachement institutionnel, le sentiment de compétence scolaire, la perception des relations avec les enseignants, la présence en classe et la persévérance scolaire¹² ».

« L'accompagnement offert dans le cadre de la mesure IDEO 16-17 est jugé pertinent, de qualité et fécond¹³. »

Il importe d'« aider les élèves à répondre à leurs besoins non scolaires en leur donnant accès à des services de soutien personnel ou familial¹⁴. »

Le fait qu'un élève s'absente souvent ou qu'il arrive fréquemment en retard en classe peut être le signe d'un manque d'engagement scolaire¹⁵.



DEUXIÈME PRINCIPE

Les relations maître-élèves

Pour favoriser l'engagement et la persévérance et pour contrer le décrochage, **les enseignants établissent des relations de qualité avec les élèves de 4^e et 5^e secondaire.**

Les recherches dans le domaine de l'intervention pédagogique démontrent de plus en plus clairement l'importance des relations positives entre l'élève et l'enseignant. Ce facteur contribue à susciter l'engagement des élèves dans leurs études et favorise leur réussite scolaire. Chez les élèves en difficulté, les bénéfices seraient encore plus grands.

L'enseignant qui manifeste du respect envers ses élèves, sollicite l'expression de leur opinion et se montre équitable envers chacun les incitera plus facilement à collaborer. Le leadership est également considéré par les élèves comme un facteur susceptible de favoriser une relation de confiance.

Une relation de qualité signifie que l'enseignant démontre une sensibilité aux besoins des élèves par l'écoute et l'empathie dans la relation. Une bonne relation dépend également de la qualité du soutien à l'autonomie, de la capacité à donner des rétroactions utiles, du soutien à la compétence et du respect des points de vue et des champs d'intérêt de l'élève. Les enseignants qui établissent des relations de qualité donnent du contrôle à l'élève, lui procurent des renseignements pertinents et renforcent positivement ses compétences lorsque survient une situation difficile¹⁶.

Principaux axes d'intervention

1. Encourager les enseignants à établir des liens significatifs avec les élèves en adoptant des attitudes positives et bienveillantes¹⁷ qui tiennent compte des besoins d'autonomie et de compétence des jeunes de 15 à 17 ans.
2. Appliquer efficacement les règles de conduite (aussi appelées « code de vie ») de l'école et gérer la classe en tenant compte de la réalité des élèves de 4^e et 5^e secondaire.

Déjà en place	À mettre en place
---------------	-------------------

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------

Que faut-il mettre en pratique?

Des exemples de pratiques efficaces

S'intéresser à l'élève en tant qu'individu pour créer une dynamique relationnelle : s'intéresser à ce qu'il fait et à ce qu'il aime, à ses projets personnels et professionnels.

Valoriser, souligner les bons coups des élèves, travailler en équipe et soutenir les efforts d'équipe pour augmenter le sentiment d'efficacité personnelle des élèves¹⁸.

Manifester à l'élève son engagement à le soutenir vers la réussite et l'aider à affronter les obstacles qui se présentent en 4^e et 5^e secondaire : évaluer ses progrès et ses besoins et lui enseigner les stratégies qui lui manquent.

DEUXIÈME PRINCIPE

Les relations maître-élèves

Pour favoriser l'engagement et la persévérance et pour contrer le décrochage, **les enseignants établissent des relations de qualité avec les élèves de 4^e et 5^e secondaire.**

Donner plus de responsabilités aux élèves : résolution de problèmes, études de cas, projets, enseignement par les pairs, travail en équipe de manière autonome dans le respect des objectifs de la matière, stages, interview d'un expert.

Dans les règles de conduite, aussi appelées « code de vie », établir avec les élèves de 4^e et 5^e secondaire un petit nombre de règles claires et les appliquer assidûment : règles sur l'engagement dans l'apprentissage, les relations respectueuses, le travail d'équipe efficace et le soin à apporter au matériel.

Ce que dit la recherche

« La présence d'au moins un adulte significatif dans l'entourage d'un enfant peut faire toute la différence¹⁹. »

En établissant un encadrement de qualité et un climat relationnel positif, il est possible de créer un sentiment de petite communauté dans l'école et de s'assurer que tous ont les mêmes attentes comportementales envers les élèves. Or, différentes études sur l'abandon scolaire font des liens intéressants entre le climat de l'école et la persévérance dans les études. Par ailleurs, il semble que la qualité de l'environnement scolaire soit plus déterminante pour les élèves à risque venant de milieux peu stimulants ou qui ne soutiennent guère leurs efforts pour apprendre.

« Certaines attitudes facilitent la communication et aident à établir de bonnes relations. Ainsi, un enseignant qui fait preuve d'ouverture et qui est chaleureux et calme aura tendance à adopter une attitude empathique qui encourage et motive les élèves²⁰. »

« Le climat qui prévaut dans la classe exerce une influence sur le comportement de l'élève, en plus de constituer un déterminant majeur de son bon fonctionnement et de sa satisfaction²¹. »

« Notre recherche a permis de mettre au jour l'importance du respect initié par l'enseignant [...] le principe "je m'applique à moi-même ce que j'exige d'eux". [...] Ainsi, le respect initié par l'enseignant [...] amorce la reconnaissance véritable de l'autorité enseignante par les élèves parce qu'il ouvre au respect mutuel, à la réciprocité²². »

TROISIÈME PRINCIPE

L'engagement affectif et cognitif

Pour encourager la persévérance et pour contrer le décrochage, **les enseignants favorisent l'engagement affectif et cognitif des élèves.**

L'engagement scolaire des élèves a trois dimensions : comportementale, affective et cognitive²³.

La dimension comportementale se manifeste entre autres dans la conduite de l'élève (conforme ou non aux règles) et dans sa participation aux activités sociales et parascolaires. La dimension affective est liée à son intérêt pour l'école, à sa perception de l'utilité des matières et à son sentiment d'appartenance à l'école. La dimension cognitive recouvre l'investissement dans les apprentissages et les stratégies utilisées pour apprendre.

Le décrochage scolaire est un processus de désengagement progressif de l'élève. Mais ce processus n'est pas irréversible. L'école peut agir pour favoriser l'engagement de l'élève et contrer son désengagement. Elle peut influencer sur son sentiment d'appartenance à l'école et encourager sa participation aux activités sociales et parascolaires (voir le cinquième principe). Elle peut aussi augmenter l'intérêt de l'élève pour les matières scolaires (engagement affectif), l'amener à s'investir davantage dans ses apprentissages et à acquérir des stratégies d'apprentissage plus efficaces (engagement cognitif). C'est le sens de ce troisième principe.

L'utilité de maîtriser la langue d'enseignement dans ses volets de lecture et d'écriture doit être démontrée et valorisée, car plusieurs décrocheurs potentiels échouent aux cours de langue. La maîtrise de la langue constitue leur pierre d'achoppement, alors qu'il s'agit de compétences fondamentales pour la réussite de la majorité des matières scolaires.

Les études montrent aussi qu'à certaines conditions, l'utilisation des technologies de l'information et de la communication peut avoir un effet sur la motivation des élèves et sur le développement de leurs habiletés intellectuelles.

Principaux axes d'intervention

1. Adopter des pratiques qui favorisent l'intérêt pour la matière, l'investissement dans les apprentissages et l'acquisition de stratégies d'apprentissage.
2. Utiliser les technologies de l'information et de la communication pour augmenter la motivation des élèves et leurs résultats scolaires et favoriser le développement de leurs habiletés intellectuelles.
3. Porter une attention particulière au développement des compétences à lire et à écrire dans toutes les matières.
4. Offrir aux enseignants la possibilité de faire de la formation continue²⁴ pour diversifier leurs pratiques pédagogiques.

Déjà en place	À mettre en place
---------------	-------------------

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------

Que faut-il mettre en pratique?

TROISIÈME PRINCIPE

L'engagement affectif et cognitif

Pour encourager la persévérance et pour contrer le décrochage, **les enseignants favorisent l'engagement affectif et cognitif des élèves.**

Exemples de pratiques efficaces

Adopter des moyens pédagogiques diversifiés en fonction des caractéristiques des élèves²⁵ : exposé magistral, démonstration, résolution de problèmes, étude de cas, projet, enseignement par les pairs, travail en équipe, stage, exercice, recherche guidée, exposé d'un expert, interview d'un expert, travail individuel.

Présenter aux élèves des « situations authentiques, ludiques (constituées de jeux sur la langue) et stratégiques (visant le développement de stratégies à travers des activités préparatoires à l'écriture) [...] aussi, avec plus de nuances, [utiliser l']enseignement explicite (où l'enseignant modélise une stratégie pour que les élèves se l'approprient de manière de plus en plus autonome), des situations métalinguistiques (faisant appel à l'analyse, à la manipulation de la langue et aux ouvrages de référence) et les pratiques traditionnelles (où l'enseignant présente un contenu aux élèves de manière magistrale)²⁶ ».

Avoir des attentes élevées à l'égard de tous les élèves²⁷.

Miser sur les pratiques pédagogiques telles que l'enseignement explicite, la différenciation pédagogique et les modes d'évaluation variés²⁸.

Souligner les bons coups de façon régulière et récurrente (en faire une habitude)²⁹.

Inviter tous les élèves à participer activement en classe³⁰. Faire participer activement les élèves en classe implique de varier les méthodes d'enseignement et d'apprentissage, de leur demander de réfléchir, de débattre des idées, de rédiger, de lire et d'analyser.

Augmenter les exemples concrets en créant des liens entre les apprentissages et le monde du travail³¹.

Répondre aux besoins d'orientation des élèves en intégrant des préoccupations d'orientation aux activités d'enseignement et d'apprentissage (concept de l'approche orientante)^{32, 33, 34}.

Alterner les activités d'enseignement explicite et les activités d'apprentissage actif pour permettre aux élèves d'avoir un modèle, un point de départ ainsi que des moments où ils doivent être plus actifs et construire leurs savoirs.

Proposer du temps de libération pour la formation des enseignants.

Varié les formules de formation des enseignants :

- ▶ capsules pédagogiques (30 minutes et moins);
- ▶ formation par les pairs, les conseillers pédagogiques ou un expert universitaire;
- ▶ observation en classe (par exemple, un enseignant ou un conseiller pédagogique observe une enseignante en classe sur un aspect de son enseignement qu'elle veut vérifier ou améliorer);
- ▶ formation à l'école, en visioconférence.

Assurer un suivi aux formations des enseignants :

- ▶ occasion de mettre en pratique la formation, d'être soutenu pour ce faire et d'analyser cette pratique après coup.

TROISIÈME PRINCIPE

L'engagement affectif et cognitif

Pour encourager la persévérance et pour contrer le décrochage, **les enseignants favorisent l'engagement affectif et cognitif des élèves.**

Ce que dit la recherche

Des auteurs indiquent « qu'indépendamment des habiletés initiales des élèves, lorsque les enseignants ont confiance en leurs élèves et maintiennent des exigences élevées d'apprentissage, les élèves rapportent un engagement plus élevé et davantage de succès scolaire³⁵ ».

« Le traitement différentiel de l'enseignant peut également avoir un impact sur le concept de soi et la motivation des élèves, [...] qui sont eux-mêmes susceptibles d'affecter la performance des élèves [...]»³⁶. »

Les pratiques pédagogiques des enseignants centrées sur l'élève comportent des problèmes liés à des situations réelles : la participation des élèves à la planification et à l'évaluation, le travail d'équipe et le recours à des pairs aidants. L'enseignant reconnaît les particularités des élèves. Il leur offre des occasions de développer leur esprit critique et leurs valeurs personnelles³⁷.

Les élèves qui reçoivent un soutien insuffisant de leur entourage sont ceux qui « tireraient le maximum de bénéfices du mentorat scolaire. Ils développeraient leurs comportements prosociaux, investiraient plus d'efforts en classe, se percevraient plus compétents dans leurs études et afficheraient un rendement scolaire supérieur à des élèves d'un groupe contrôle³⁸ ».

« Maintenir le niveau de qualité des enseignants et veiller à ce que tous suivent une formation continue et poursuivent efficacement leur apprentissage professionnel, c'est là un des principaux défis que doivent relever les décideurs politiques pour répondre aux besoins de la société de l'information [...]. [Il] est nécessaire d'impliquer étroitement les enseignants dans l'analyse de leurs pratiques à la lumière de normes professionnelles pour l'apprentissage des élèves³⁹. »

En sciences et en histoire, « lorsque les élèves lisent ou écrivent vraiment, ils passent moins de temps à rédiger de nouveaux textes qu'à recopier des passages à retenir. Dans l'ensemble, les enseignants en sciences et en histoire consacrent peu de temps à vérifier la capacité des élèves à reprendre dans leurs mots ce qu'ils ont compris. Ils ont aussi tendance, note la chercheuse [Suzanne-G. Chartrand], "à mettre l'accent sur les opérations cognitives de bas niveau (corrections orthographiques et syntaxiques) au détriment des opérations de haut niveau comme l'organisation et la cohérence du texte⁴⁰" ».

Utilisation des technologies de l'information et de la communication

« L'utilisation des ordinateurs à des fins pédagogiques éveillait l'attention, renforçait la motivation et facilitait le développement de l'autonomie chez l'élève, [...] permettait un apprentissage davantage individualisé et, naturellement [...] assurait l'acquisition de compétences en informatique⁴¹. »

L'usage des technologies de l'information et de la communication améliore les résultats scolaires, la motivation et l'intérêt des élèves dans certaines conditions, entre autres si la technologie soutient directement les objectifs du programme d'études, s'ajuste aux capacités des élèves en plus de fournir une rétroaction, s'intègre aux activités pédagogiques et permet le développement des opérations cognitives d'ordre supérieur, et si les applications informatiques proposent des problèmes et des niveaux de difficulté variés⁴².

« Un des plus forts impacts des ordinateurs portables à la Commission scolaire Eastern Townships semble être, de façon récurrente et consensuelle, la motivation accrue des élèves qui est induite par l'usage des ordinateurs portables⁴³. »



QUATRIÈME PRINCIPE

Les projets d'avenir

Pour favoriser leur engagement et leur persévérance et pour contrer le décrochage, **les élèves ont des projets de formation ou poursuivent des buts professionnels.**

Les élèves qui poursuivent des buts professionnels sont plus motivés par leurs études, surtout lorsque les contenus enseignés établissent des liens avec des métiers et des professions. Il importe que les élèves acquièrent une connaissance de soi suffisante pour savoir quelles sont leurs valeurs, leurs compétences et leur personnalité, et choisir un métier ou un champ d'intérêt vers lequel s'orienter. Les enseignants ou les conseillers d'orientation peuvent les aider à mieux se connaître, à se familiariser avec le marché du travail et à l'explorer. Les conseillers d'orientation peuvent aussi aider les élèves à risque de décrocher à choisir des cheminements adaptés à leur profil : formation générale, concomitance de la formation générale et de la formation professionnelle (voir aussi le septième principe).

Principaux axes d'intervention

1. Mettre en œuvre un plan de l'ensemble des interventions en orientation scolaire et professionnelle en prévoyant la contribution des enseignants et des services éducatifs complémentaires.
2. Pour chacune des matières, aider les enseignants à créer des occasions d'explorer le marché du travail avec les élèves (aborder particulièrement les emplois en lien avec la matière et l'utilité de la matière dans les emplois).
3. Intensifier les interventions d'orientation auprès des élèves à risque de décrocher pour les aider à définir des objectifs (buts ou projets) scolaires et professionnels réalistes⁴⁴.
4. S'assurer que les élèves à risque peuvent choisir la formation qui correspond à leurs besoins, à leurs champs d'intérêt et à leurs capacités.

Déjà en place	À mettre en place
---------------	-------------------

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------

Que faut-il mettre en pratique?

Des exemples de pratiques efficaces

Créer des situations d'apprentissage qui permettent aux enseignants de faire explorer le marché du travail tout en visant les apprentissages de leur matière.

Organiser, par l'entremise du service d'orientation scolaire et professionnelle, des activités d'information, de connaissance de soi et d'aide à l'élaboration d'un projet de vie pour les élèves de 4^e et 5^e secondaire.

S'assurer que les élèves à risque comprennent bien la diversité des parcours de formation et des programmes d'études qu'il est possible de suivre en fonction de leurs aspirations et de leurs aptitudes et en les situant par rapport aux besoins du marché du travail (voie de la concomitance de la formation générale et de la formation professionnelle, programmes d'études professionnelles et techniques, formation préuniversitaire, parcours de continuité entre les ordres d'enseignement).

QUATRIÈME PRINCIPE

Les projets d'avenir

Pour favoriser leur engagement et leur persévérance et pour contrer le décrochage, **les élèves ont des projets de formation ou poursuivent des buts professionnels.**

Promouvoir la formation professionnelle et technique comme stratégie de persévérance et de réussite scolaires en misant sur l'expérimentation concrète d'un métier ou d'une profession (voir aussi le septième principe).

Offrir aux élèves les programmes du domaine du développement professionnel (Projet personnel d'orientation, Exploration de la formation professionnelle ou Sensibilisation à l'entrepreneuriat).

Faire connaître au personnel enseignant les programmes de formation professionnelle et technique offerts dans la région.

Informé le personnel scolaire de l'existence du programme d'accueil et d'intégration offert dans les cégeps.

Ce que dit la recherche

« Les aspirations sont des souhaits, des désirs, des attentes, des projets d'avenir – voire l'expression d'un besoin – qui permettent à un individu de se fixer des buts. Dans un contexte scolaire, les aspirations sont à la source de la poursuite d'études secondaires et postsecondaires⁴⁵. »

« L'aspiration procure un sens à un projet d'avenir qui servira, par le fait même, de motif pour l'action⁴⁶. »

« Offrir un enseignement qui permet aux élèves de voir l'utilité de ce qu'on leur demande d'apprendre⁴⁷. »

« Tenir des journées carrières, proposer des activités en lien avec le monde du travail et offrir des visites dans les établissements postsecondaires⁴⁸. »

« Assurer un fonctionnement plus souple et plus innovant des services d'orientation, pour répondre à la diversité des besoins et des situations⁴⁹. »

« Offrir aux jeunes un large éventail d'options et les aider à modifier leur parcours lorsqu'ils doivent le faire⁵⁰. »

La concomitance de la formation professionnelle et de la formation générale à horaire intégré contribue de façon notable à la persévérance et à la réussite scolaires des élèves de moins de 20 ans sur le plan de l'obtention du diplôme d'études professionnelles, du diplôme d'études secondaires ou de la poursuite d'études collégiales (MELS, Direction de la recherche, des statistiques et de l'information, La concomitance de la formation professionnelle et de la formation générale à horaire intégré).

CINQUIÈME PRINCIPE

L'école, milieu de vie

Pour favoriser leur engagement et leur persévérance et pour contrer le décrochage, **les élèves entretiennent un sentiment d'appartenance fort envers leur école.**

Entretenir un sentiment d'appartenance envers l'école signifie qu'un élève sent qu'il y a sa place, qu'il peut s'y épanouir et y être reconnu sur le plan personnel et social. Il s'y sent en sécurité et croit que l'établissement qu'il fréquente peut répondre à ses besoins. C'est « son » école. Pour un élève de 4^e ou 5^e secondaire, l'appartenance peut également signifier qu'il voit où l'école peut le mener. La mise en place de mesures pour augmenter ce sentiment d'appartenance accroît les chances de persévérer.

Principaux axes d'intervention

- | | Déjà en place | À mettre en place |
|--|--------------------------|--------------------------|
| 1. Organiser des activités de communication et les événements qui favorisent le sentiment d'appartenance. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 2. Amener les élèves à s'engager dans la vie de l'école. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3. Offrir une variété d'activités parascolaires ⁵¹ et des projets qui répondent aux besoins et aux goûts des élèves à risque de décrocher. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 4. Favoriser la création de liens entre un élève à risque de décrocher et <ul style="list-style-type: none">▶ un élève qui peut l'aider;▶ un adulte signifiant. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 5. Créer de petites communautés dans l'école. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Que faut-il mettre en pratique?

Exemples de pratiques efficaces

Proposer aux élèves des actions qui nourrissent un sentiment de fierté :

- ▶ legs ou contribution à l'école;
- ▶ trace de leur passage dans l'école (photographies lors d'activités parascolaires, réalisation d'une murale, etc.).

Faire participer les élèves :

- ▶ à l'élaboration et à l'application des règles de conduite (code de vie);

CINQUIÈME PRINCIPE

L'école, milieu de vie

Pour favoriser leur engagement et leur persévérance et pour contrer le décrochage, **les élèves entretiennent un sentiment d'appartenance fort envers leur école.**

➤ à l'aménagement et au respect des lieux publics de l'école (pour que les jeunes contribuent à créer un milieu agréable, qui leur ressemble).

Attribuer aux élèves une part de décision sur ce qui se passe en classe⁵² et dans l'école.

Sonder les élèves pour déterminer les activités parascolaires les plus susceptibles de les intéresser.

Proposer des activités parascolaires qui tiennent compte des goûts des élèves de 4^e et 5^e secondaire et de leurs aspirations professionnelles.

Prévoir une journée d'initiation aux activités parascolaires.

Organiser de l'accompagnement scolaire entre des élèves qui peuvent partager certaines habiletés scolaires avec d'autres qui peuvent en bénéficier⁵³. Les élèves qui partagent leurs habiletés tirent avantage de cette tâche, car ils peuvent ainsi réviser les contenus et les méthodes de travail en expliquant à un autre élève leur propre façon de travailler et d'apprendre. L'élève accompagné obtient de la sorte des conseils judicieux et crédibles. Il passe du temps de qualité à faire ses travaux scolaires.

Organiser un soutien par les pairs (pairs aidants) ou un service d'aide aux devoirs⁵⁴ en dehors des heures de classe.

Regrouper les élèves par petites communautés d'apprentissage hétérogènes dans les écoles qui accueillent une importante population étudiante⁵⁵. En d'autres mots, créer des « écoles » à l'intérieur de l'école.

Ce que dit la recherche

« Plusieurs études montrent que le sentiment d'appartenance des élèves à leur école est associé à un meilleur ajustement social, psychologique et comportemental, de même qu'à une motivation et à des résultats scolaires supérieurs⁵⁶. » « Quand les élèves participent, meilleur est le climat... et meilleurs sont les résultats scolaires⁵⁷. »

Pour amener les élèves à s'engager dans le choix de leurs comportements, élaborer avec eux des règles de discipline de la classe : règles de conduite (code de vie), conséquences agréables et désagréables⁵⁸.

« La principale raison invoquée, et de loin, pour expliquer pourquoi certains élèves ne participent pas à des activités qu'ils aimeraient pratiquer est tout simplement parce que ces activités ne sont pas offertes à leur école⁵⁹. »

« La participation à des activités parascolaires est liée à un niveau de scolarité plus élevé [...] et à un risque réduit de décrochage au secondaire [...]⁶⁰. »

« L'élève qui agit comme tuteur d'un autre élève accroît sa compréhension des matières sur lesquelles il apporte son aide⁶¹. »

« Le titulariat est une formule propre à accroître son sentiment d'appartenance à l'école de même qu'à favoriser sa persévérance et sa réussite⁶². »

SIXIÈME PRINCIPE

La contribution des parents

Pour favoriser l'engagement et la persévérance des élèves de 4^e et 5^e secondaire et pour contrer le décrochage, **le soutien parental au regard de la persévérance dans les études et de l'orientation scolaire et professionnelle est reconnu et encouragé par l'ensemble du personnel de l'école.**

De nombreuses recherches font état de l'importance du soutien parental dans la réussite éducative. Peu importe le niveau de scolarité des parents, l'importance qu'ils accordent à l'éducation et à la poursuite des études influence réellement la motivation des jeunes. Les parents peuvent aussi contribuer à l'orientation scolaire et professionnelle de leur enfant.

Principaux axes d'intervention

	Déjà en place	À mettre en place
1. Valoriser et mobiliser ⁶³ les parents.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Informer et former les parents pour qu'ils soutiennent leur jeune en vue de l'obtention d'un diplôme.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Promouvoir la participation des parents aux activités de l'école comme moyen de montrer l'importance qu'ils accordent aux études ⁶⁴ .	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Favoriser la collaboration des parents avec les services éducatifs complémentaires de l'école qui soutiennent la persévérance.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Que faut-il mettre en pratique?

Des exemples de pratiques efficaces

Rappeler aux parents, de diverses façons et par diverses personnes de l'école, voire par le Web et les réseaux sociaux, qu'ils peuvent jouer un rôle important et à leur portée dans la réussite scolaire de leur enfant :

- » en l'encourageant et en le soutenant dans le choix d'un métier ou d'une profession;
- » en percevant de façon positive sa compétence et sa réussite, en plus de croire dans la réalisation de ses aspirations professionnelles⁶⁵.

Sensibiliser le personnel scolaire à l'importance du soutien parental.

Organiser à l'école, à l'intention des parents, des séances d'information⁶⁶ animées par des personnes-ressources pour outiller ceux-ci dans le soutien de leur adolescent⁶⁷. Par exemple, des présentations sous forme d'ateliers peuvent porter sur des thèmes tels que les communications parents-ados, le choix de carrière ou la vie sociale des jeunes.

Sensibiliser les parents, lors de rencontres et par écrit, à la diversité des parcours de formation et des programmes d'études professionnelles et techniques en leur montrant la flexibilité des parcours et la continuité possible entre les ordres d'enseignement et, plus particulièrement :

- » la voie de la concomitance, qui permet à l'élève de s'inscrire à un programme de formation professionnelle même s'il n'a pas encore obtenu les unités de 4^e ou 5^e secondaire requises pour y accéder; il devra obtenir

SIXIÈME PRINCIPE

La contribution des parents

Pour favoriser l'engagement et la persévérance des élèves de 4^e et 5^e secondaire et pour contrer le décrochage, **le soutien parental au regard de la persévérance dans les études et de l'orientation scolaire et professionnelle est reconnu et encouragé par l'ensemble du personnel de l'école.**

les unités manquantes durant sa formation professionnelle pour respecter les conditions d'admission et, ainsi, obtenir le diplôme d'études professionnelles;

- › la possibilité pour un élève inscrit en formation professionnelle d'acquérir en concomitance les unités de formation générale requises pour obtenir, en plus du diplôme d'études professionnelles, le diplôme d'études secondaires et, éventuellement, poursuivre des études collégiales;
- › les passerelles entre la formation professionnelle au secondaire et la formation technique au collégial (près de 30 parcours sont en voie d'être mis en œuvre);
- › la grande diversité des programmes d'études professionnelles et techniques (près de 300).

Déconstruire la perception négative que des parents ont de la formation professionnelle et technique en faisant valoir :

- › le taux d'insertion élevé sur le marché du travail, compte tenu de la place importante occupée par les emplois de niveaux de compétence intermédiaire (formation professionnelle) et technique;
- › les perspectives d'emploi à la hausse pour les prochaines années;
- › les salaires.

Informers les parents des indices précurseurs de décrochage scolaire ou de désengagement.

Inciter les parents à sensibiliser les jeunes à l'importance de réussir certaines matières (langue d'enseignement, langue seconde et mathématique) pour être admis à différents programmes d'études (formation professionnelle et technique), et ce, tant pour ceux qui ont décidé ce qu'ils veulent faire que pour les indécis.

Inviter les parents à s'informer des démarches que l'école propose aux élèves en vue de déterminer ou de préciser leur projet d'orientation de carrière.

Informers régulièrement les parents de l'évolution scolaire de leur adolescent par des moyens de communication variés⁶⁸. Les encourager à s'informer.

Variers les moyens de communication pour susciter la participation d'un maximum de parents.

Ce que dit la recherche

« Ce n'est pas le niveau de scolarité des parents, mais plutôt la valeur qu'ils accordent à l'école qui favorise la persévérance scolaire de leurs enfants⁶⁹. »

« Quelle que soit la nature de l'environnement social des enfants (famille, école ou communauté), la recherche identifie trois facteurs de protection essentiels [au développement de la résilience chez les élèves], à savoir : des relations bienveillantes, des attentes élevées et des possibilités de participation enrichissantes⁷⁰. »

« Les parents s'engagent davantage s'ils perçoivent, de la part des membres du personnel enseignant, que leur participation est souhaitée⁷¹. »

« Bon nombre [de parents] hésiteront à s'engager s'ils ne sont pas invités à le faire, [mais] il ne suffit pas seulement d'organiser des situations de participation pour que les parents se sentent concernés ou décident de s'engager. Encore faut-il que l'information leur soit communiquée efficacement [...]»⁷². »

Le tiers des emplois qui seront créés d'ici 2020, soit 108 000 des 316 000 emplois, exigeront une formation professionnelle (secondaire) ou technique (collégiale).



SIXIÈME PRINCIPE

La contribution des parents

Pour favoriser l'engagement et la persévérance des élèves de 4^e et 5^e secondaire et pour contrer le décrochage, **le soutien parental au regard de la persévérance dans les études et de l'orientation scolaire et professionnelle est reconnu et encouragé par l'ensemble du personnel de l'école.**

Environ neuf mois après la fin de leurs études, près des trois quarts des personnes diplômées de la formation professionnelle et technique occupent un emploi. Dans 85 % des cas, cet emploi est à temps plein. En 2010, le salaire hebdomadaire brut moyen des titulaires du diplôme d'études professionnelles qui occupaient un emploi salarié à temps plein était de 647 \$, alors que celui des titulaires du diplôme d'études collégiales était de 664 \$ (MELS, Direction de la recherche, des statistiques et de l'information, enquêtes Relance, 2010).

« Il importe de consulter les parents, de les informer sur les orientations de l'école, d'organiser des moments de rencontre positifs [...] qui favorisent et consolident le sentiment d'appartenance, mobilisent les compétences respectives et font en sorte que l'école soit perçue comme un milieu de vie agréable plutôt qu'un lieu de transmission des savoirs uniquement⁷³. »



SEPTIÈME PRINCIPE

L'organisation scolaire

Pour favoriser leur engagement et leur persévérance, **l'organisation scolaire s'adapte aux décrocheurs potentiels et aux raccrocheurs en utilisant la marge de manœuvre donnée par la Loi sur l'instruction publique, le régime pédagogique et d'autres encadrements**

Les écoles primaires et secondaires du Québec font preuve de beaucoup de créativité dans l'organisation scolaire lorsqu'il s'agit de motiver les élèves et de les pousser à un haut développement de leurs compétences linguistiques, scientifiques, informatiques, artistiques et sportives. Depuis des années, en effet, des centaines de projets pédagogiques particuliers, aussi appelés « concentrations », sont offerts aux élèves du Québec dans les écoles primaires et secondaires : enrichissement en sports, en langue, en science, en arts, éducation internationale, sports-études, arts-études, etc. Pour offrir ces projets, les écoles utilisent la marge de manœuvre donnée par la grille-matières du régime pédagogique et la Loi sur l'instruction publique, notamment les articles :

- 86 : approbation, par le conseil d'établissement, du temps alloué à chaque matière;
- 222 : application des dispositions du régime pédagogique (les possibilités d'exemption et de dérogation, les projets pédagogiques particuliers);
- 222.1 : dispense d'une matière pour un élève ayant besoin de mesures d'appui.

Par ailleurs, certaines formes d'organisation scolaire visent aussi les élèves à risque de décrocher ou les décrocheurs, notamment les projets qui préparent les élèves de 15 ans et plus à entrer en formation professionnelle et les écoles de raccrocheurs.

L'organisation scolaire peut être utilisée comme levier pour la persévérance.

Principaux axes d'intervention

1. Faire le point, avec tous les acteurs concernés, sur la marge de manœuvre dont l'école dispose pour une organisation scolaire adaptée aux besoins des décrocheurs potentiels et des raccrocheurs (Loi sur l'instruction publique, régime pédagogique, règles budgétaires, conventions collectives, etc.).
2. Faire un portrait de la clientèle et de ses besoins (présence sur le marché du travail, besoins financiers, raisons d'abandonner le secondaire, etc.).
3. Optimiser l'organisation scolaire pour répondre aux besoins de la clientèle (ou des différentes clientèles) en tenant compte des six principes précédents.
4. Évaluer les effets de cette organisation scolaire sur les élèves à risque ou les raccrocheurs (sur leur persévérance, sur l'obtention de leur diplôme, sur leur admission au cégep ou à la formation professionnelle et technique, sur leur sentiment d'appartenance, sur les relations maître-élèves, etc.).

Déjà en place	À mettre en place
---------------	-------------------

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------

Que faut-il mettre en pratique?

SEPTIÈME PRINCIPE

L'organisation scolaire

Pour favoriser leur engagement et leur persévérance, **l'organisation scolaire s'adapte aux décrocheurs potentiels et aux raccrocheurs en utilisant la marge de manœuvre donnée par la Loi sur l'instruction publique, le régime pédagogique et d'autres encadrements**

Exemples de pratiques efficaces

Créer une école de raccrocheurs (ou un projet pédagogique particulier dans une partie de l'école).

- » Quelques caractéristiques d'une des écoles de raccrocheurs au Québec :
 - année divisée en deux semestres;
 - encadrement systématique par les enseignants;
 - souci de la sécurité affective des élèves;
 - services d'orientation accessibles en tout temps;
 - intervenant social disponible pour accompagner les élèves aux prises avec des difficultés de toutes sortes.
- » Quelques caractéristiques d'une autre école de raccrocheurs au Québec :
 - individualisation de l'enseignement;
 - horaire à temps partiel pour la conciliation des études et du travail;
 - cours du soir;
 - réseau d'entraide pour les parents et les élèves;
 - enseignement des stratégies de travail et d'apprentissage;
 - valorisation de la formation professionnelle;
 - une certaine tolérance aux absences (maximum de 20 %);
 - café étudiant;
 - travailleur social disponible pour les difficultés à l'école, les problèmes familiaux et les préoccupations personnelles;
 - infirmière disponible pour les questions de santé;
 - éducateur spécialisé disponible pour les difficultés d'adaptation à l'école et les problèmes de drogue ou d'alcool;
 - conseiller d'orientation disponible pour le choix d'un programme d'études, d'une profession, pour l'évaluation du potentiel, de la personnalité et pour les stratégies de recherche d'emploi.

Offrir la concomitance de la formation professionnelle et de la formation générale à horaire intégré dans laquelle l'enseignement de la formation générale est intégré à l'horaire de la formation professionnelle.

» La concomitance permet à un élève qui a obtenu les unités de 3^e secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique de poursuivre, en concomitance avec sa formation professionnelle, les unités de 4^e ou 5^e secondaire de formation générale requises pour être admis au programme d'études en formation professionnelle où il est inscrit.

SEPTIÈME PRINCIPE

L'organisation scolaire

Pour favoriser leur engagement et leur persévérance, **l'organisation scolaire s'adapte aux décrocheurs potentiels et aux raccrocheurs en utilisant la marge de manœuvre donnée par la Loi sur l'instruction publique, le régime pédagogique et d'autres encadrements**

Offrir un projet pédagogique particulier préparant des élèves à la formation professionnelle.

- » Si un projet pédagogique vise à favoriser le passage d'élèves de 16 ans et plus à la formation professionnelle, la commission scolaire peut permettre la suppression de toute matière du deuxième cycle de l'enseignement secondaire autre que celles requises par le Régime pédagogique de la formation professionnelle pour l'admission à un programme d'études menant à un diplôme d'études professionnelles (Règlement concernant les dérogations à la liste des matières du Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire, article 1).
- » Un tel projet pédagogique peut permettre :
 - d'offrir des visites ou des stages en entreprise pour aider les élèves à déterminer ce qui les intéresse;
 - d'offrir plus d'activités d'orientation scolaire et professionnelle, individuelles et collectives;
 - d'enseigner les matières d'une façon plus appliquée et plus concrète;
 - de proposer des programmes locaux qui sont de nature à motiver les élèves.

Organiser le travail des enseignants en tâche globale.

- » « L'approche de la tâche globale, qui consiste à confier un groupe d'élèves à une équipe d'enseignants qui se rendent responsables de la totalité du programme de formation pour chacun des élèves du groupe, a été mise en application dans deux classes de cheminement particulier situées dans la région de la Beauce. La recherche a permis de constater que, en contexte de tâche globale, le stress, les inquiétudes et le taux d'absentéisme des élèves ont diminué significativement, alors que les comportements et les attitudes sont meilleurs et qu'il y a eu création d'un sentiment d'appartenance chez les élèves, une acceptation des pairs et une meilleure compréhension de la matière. De leur côté, les enseignants ont relevé que la tâche globale leur donnait plus de liberté et de flexibilité, ce qui rendait ainsi leur enseignement moins routinier et plus efficace⁷⁴. »

Offrir aux élèves un horaire qui leur permet de concentrer leurs efforts sur certains cours, voire de faire des expériences en milieu de travail, et publiciser l'existence de ces aménagements à l'ensemble de la clientèle.

S'appuyer sur les dispositions de l'article 222 de la Loi sur l'instruction publique pour :

- » créer un projet pédagogique particulier sur mesure pour un petit groupe d'élèves;
- » offrir des programmes d'intégration en emploi aux jeunes qui se sentent attirés par le marché du travail et qui seraient prêts à quitter l'école pour gagner leur vie. Ainsi, ils peuvent obtenir une qualification tout en occupant un travail dont les heures sont limitées⁷⁵.

Utiliser les dispositions de la Loi sur l'instruction publique et du Régime pédagogique pour prolonger l'école secondaire : droit à l'école secondaire jusqu'à 18 ans (article 1 de la Loi) et possibilité de terminer son diplôme d'études secondaires à l'école secondaire à 19 ans (article 14 du Régime);

Utiliser la marge de manœuvre que laissent le Régime pédagogique et les dispositions de la Loi sur l'instruction publique pour aménager les horaires : semestrialiser, allouer plus de temps à une matière, créer des projets interdisciplinaires, utiliser l'enseignement en équipe, etc.

Mettre en place des aménagements plus souples pour faciliter la poursuite des études des élèves immigrants qui sont arrivés tardivement dans le système scolaire québécois, qui présentent du retard dans leur cheminement scolaire et qui ne pourront obtenir leur diplôme à temps. Par exemple, offrir du soutien linguistique renforcé et mieux ciblé, utiliser les passerelles vers la formation professionnelle ou faciliter la transition vers la formation générale aux adultes.

SEPTIÈME PRINCIPE

L'organisation scolaire

Pour favoriser leur engagement et leur persévérance, **l'organisation scolaire s'adapte aux décrocheurs potentiels et aux raccrocheurs en utilisant la marge de manœuvre donnée par la Loi sur l'instruction publique, le régime pédagogique et d'autres encadrements**

Ce que dit la recherche

Parmi les principales caractéristiques reconnues des programmes de prévention du décrochage et des programmes de persévérance scolaire, on trouve :

- » « offrir une organisation scolaire souple ayant un faible rapport élèves-enseignant afin de promouvoir l'engagement des élèves »;
- » « adopter des pratiques administratives qui encouragent la collaboration entre enseignants, l'innovation et la reddition des comptes⁷⁶ ».

Une recherche du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport sur la concomitance de la formation professionnelle et de la formation générale à horaire intégré révèle que bon nombre d'élèves qui se sont engagés dans ce parcours en 4^e et 5^e secondaire ont obtenu leur diplôme d'études professionnelles. Plusieurs ont ensuite terminé les cours des matières exigées pour décrocher le diplôme d'études secondaires et certains ont même poursuivi des études collégiales.

Parmi les principales recommandations formulées par les chercheurs financés dans le cadre du Programme de recherche sur la persévérance et la réussite scolaires du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, on trouve :

- » « mettre en place des projets particuliers dans les écoles secondaires »;
- » « permettre un mode de gestion de l'enseignement plus souple (tâche globale)⁷⁷ ».



CONDITIONS FACILITANT LA COMPLÉMENTARITÉ DES ACTIONS D'IDEO 16-17 DE L'ÉCOLE ET D'AUTRES PARTENARIATS

Pour intervenir auprès des décrocheurs potentiels et des raccrocheurs, les commissions scolaires peuvent choisir d'établir un partenariat avec IDEO 16-17.

Qu'est-ce qu'IDEO 16-17?

La mesure IDEO 16-17 offre un accompagnement soutenu aux jeunes vulnérables de 16 et 17 ans.

Cet accompagnement vise la persévérance scolaire des jeunes à risque de décrocher ou, pour ceux qui ont décroché, leur mise en mouvement et leur retour à l'école.

IDEO 16-17 est offert par les 110 carrefours jeunesse-emploi du Québec. Les agents IDEO 16-17 accompagnent les jeunes, individuellement ou en groupe, dans la réalisation de leurs objectifs personnels.

Les agents IDEO 16-17 possèdent habituellement une formation en relation d'aide, par exemple en travail social, en psychologie ou en intervention en délinquance.

L'ajout d'IDEO 16-17 aux services déjà existants dans les écoles constitue un atout pour les jeunes. Ceux-ci peuvent ainsi bénéficier d'un accompagnement accru dans toutes les sphères de leur vie et développer plusieurs compétences utiles à leur projet de vie.

Plusieurs carrefours jeunesse-emploi et milieux scolaires ont bâti des partenariats solides entre eux. Ces partenariats assurent une plus grande complémentarité des services pour les jeunes vulnérables. Par exemple, en 2010-2011 :

1. Le Carrefour jeunesse-emploi des Moulins a mis en place une offre de service, individualisée ou de groupe, en motivation scolaire avec chacune des écoles du territoire de la commission scolaire des Affluents. Un agent d'IDEO est présent dans chaque école, une journée par semaine, pour agir en collaboration avec l'équipe-école;
2. La Commission scolaire du Lac-Abitibi a inscrit dans sa convention de partenariat qu'elle ferait appel à son carrefour jeunesse-emploi pour aider les élèves qui ont abandonné l'école à raccrocher;
3. L'école secondaire de Rivière-du-Loup a transmis les avis de départ au carrefour jeunesse-emploi de son territoire après avoir obtenu l'aval des décrocheurs. Le carrefour offre également des ateliers sur la motivation scolaire et la prise de décision.
4. Le Carrefour jeunesse-emploi Montmorency a conçu, avec IDEO 16-17, le projet La table est mise. Cette initiative a permis à plusieurs élèves de découvrir les métiers de l'alimentation sur un plateau de travail. Guidés par un chef cuisinier et encadrés par une intervenante, les élèves en adaptation scolaire des écoles secondaires Samuel-De Champlain, de la Courvilloise et de la Seigneurie ont cuisiné des plats santé, développant ainsi leur potentiel et leur autonomie. Les repas ont été remis à une vingtaine d'élèves de l'école primaire de la Pléiade. Des activités de lecture ou de bricolage animées par les jeunes d'IDEO 16-17 ont ensuite été offertes aux élèves du primaire, mettant ainsi en valeur les élèves du secondaire.

Le tableau qui suit présente les conditions qui favorisent le partenariat avec IDEO 16-17. Ces conditions sont aussi valables pour d'autres collaborations que le réseau scolaire voudrait établir avec des partenaires externes.

L'établissement d'un partenariat fructueux nécessite la « conjugaison harmonieuse de facteurs humains et organisationnels^{78, 79} ». Pour y parvenir, la littérature scientifique propose les cinq étapes suivantes :

Étape	Observations des chercheurs
<p>1. EXPLORER</p> <p>L'école doit tendre la main aux partenaires (familles et communauté) et proposer un partenariat dans lequel chaque entité est appelée à jouer un rôle unique et nécessaire.</p> <p>Mots clés de ce travail d'exploration :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ respect mutuel; ➤ confiance; ➤ partage des responsabilités; ➤ transmission des renseignements pertinents aux partenaires. 	<p>Parmi les conditions qui favorisent l'exploration et le démarrage, notons :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La compréhension commune du problème à résoudre et des solutions possibles; 2. Le sentiment partagé qu'il est urgent d'agir; 3. La clarification des champs de responsabilité de chacun; 4. La préoccupation d'éviter les chevauchements de mandats.
<p>2. AMORCER</p> <p>L'école et le carrefour jeunesse-emploi doivent procéder aux actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ analyser la situation; ➤ déterminer les atouts sur lesquels prendre appui; ➤ vérifier les attentes des uns et des autres; ➤ noter des obstacles et des moyens de les surmonter; ➤ sélectionner des objectifs; ➤ amorcer la planification. 	<p>On doit chercher la complémentarité des actions, voir ce qu'IDEO peut ajouter pour les élèves vulnérables.</p> <p>Il est essentiel de respecter la mission de chacune des organisations.</p> <p>À cette étape, il est particulièrement important d'être sensible aux réalités de ses partenaires et de clarifier les enjeux pour les uns et les autres.</p>
<p>3. PLANIFIER</p> <p>Chacune des organisations doit préciser les buts, les objectifs et les besoins par :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ la détermination des personnes et des responsabilités; ➤ la préparation d'un calendrier de travail; ➤ l'établissement des ressources (humaines, matérielles et financières) qui seront à la disposition du ou des groupes d'action; ➤ la mise en place de mécanismes de supervision et d'évaluation. 	<p>Les partenariats reposent beaucoup sur les ressources que les différents partenaires y consacrent. Ces ressources sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ le temps; ➤ les savoirs; ➤ l'énergie; ➤ les contacts; ➤ la crédibilité. <p>Ici, il faut prévoir que certaines difficultés pourront survenir. On pourrait rencontrer, par exemple, de la résistance au changement ou de l'éparpillement organisationnel dû à la multiplicité des priorités.</p>
<p>4. IMPLANTER</p> <p>L'équipe doit passer à l'action selon les délais prévus dans la planification. Elle doit prévoir les défis potentiels ainsi que les moyens de les relever et favoriser l'éclosion des conditions facilitantes :</p>	



Étape	Observations des chercheurs
<ul style="list-style-type: none"> ➤ tenir des rencontres à un rythme approprié; ➤ effectuer une promotion permanente du partenariat; ➤ Informer les parents et les collaborateurs du milieu communautaire des réalités de l'école et du système d'éducation; ➤ laisser des traces écrites des actions entreprises. 	
<p>5. ÉVALUER</p> <p>Il y a différents types d'évaluation : sociale, environnementale, économique et scolaire.</p> <p>Celle-ci doit respecter certains critères :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ être liée aux objectifs poursuivis; ➤ être simple, mais rigoureuse; ➤ être transparente; ➤ être fiable; ➤ être objective; ➤ être pratique. 	<p>Un partenariat fructueux est possible si les organisations et les mandataires s'engagent dans un bilan. L'essentiel est de déterminer ce qui a contribué à l'atteinte de la cible commune, ce que l'on a appris individuellement et collectivement, les avantages retirés, la pertinence ou non d'entreprendre un nouveau cycle de développement, etc. Des ajustements peuvent être nécessaires.</p>
<p>EN RÉSUMÉ, LES PARTENAIRES DOIVENT :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. définir une vision commune par une lecture partagée des enjeux; 2. partager la volonté d'agir en complémentarité; 3. se donner une structure souple qui s'adapte aux différents acteurs et aux missions de chacun; 4. définir des attentes claires et se fixer des objectifs réalistes; 5. établir une répartition précise et écrite des rôles, des responsabilités et des tâches de chacun; 6. s'assurer d'un suivi entre les instances des partenaires 	

MÉDIAGRAPHIE

1. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT, Programme de formation de l'école québécoise, enseignement secondaire, deuxième cycle. Un programme de formation pour le XXI^e siècle, Québec, Gouvernement du Québec, 2007, chapitre 1, p. 11.
2. JANOSZ, Michel, et Jonathan LÉVESQUE, La trousse d'évaluation des décrocheurs potentiels : un outil de dépistage économique, efficace et valide de prévention ciblée du décrochage scolaire, 2008. [Communication présentée au 2^e congrès biennal du Comité québécois pour les jeunes en difficulté de comportement, le 30 octobre 2008, Québec, Canada].
3. SOUTHERN REGIONAL EDUCATIONAL BOARD, High School That Work. An Enhanced Design to Get All Students to Standards, [En ligne], 2002. [http://www.sreb.org/page/1078/high_schools_that_work.html] (Consulté le 2 juin 2011).
4. JANOSZ, Michel, Sans titre, 2009. [Inédit].
5. PRINCIOTTA, Daniel, et Ryan REYNA, Achieving Graduation for All. A Governor's Guide to Dropout Prevention and Recovery, Washington DC, NGA Center for Best Practices, 2009.
6. LAROSE, Simon, Les pratiques éducationnelles exemplaires en matière d'accompagnement individualisé au secondaire : une analyse commentée des recherches des 20 dernières années, Québec, Université Laval, Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale chez l'enfant, 2011. Rapport déposé à la Direction de l'adaptation scolaire du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
7. JANOSZ, Michel, et Jonathan LÉVESQUE, La trousse d'évaluation des décrocheurs potentiels : un outil de dépistage économique, efficace et valide de prévention ciblée du décrochage scolaire, 2008. [Communication présentée au 2^e congrès biennal du Comité québécois pour les jeunes en difficulté de comportement, le 30 octobre 2008, Québec, Canada].
8. ROBERTSON, Andrée, et Pierre COLLERETTE, « L'abandon scolaire au secondaire : prévention et interventions », Revue des sciences de l'éducation, vol. 31, no 3, 2005, p. 699.
9. LAROSE, Simon, Les pratiques éducationnelles exemplaires en matière d'accompagnement individualisé au secondaire : une analyse commentée des recherches des 20 dernières années, Québec, Université Laval, Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale chez l'enfant, 2011. Rapport déposé à la Direction de l'adaptation scolaire du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
10. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT, Intervenir là où ça compte! Référentiel d'intervention en lecture pour les élèves de 10 à 15 ans, Québec, Gouvernement du Québec, 2011, p. 8.
11. JANOSZ, Michel, Sans titre, 2009. [Inédit].
12. LAROSE, Simon, Les pratiques éducationnelles exemplaires en matière d'accompagnement individualisé au secondaire : une analyse commentée des recherches des 20 dernières années, Québec, Université Laval, Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale chez l'enfant, 2011, p. 19. Rapport déposé à la Direction de l'adaptation scolaire du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
13. ÉQUIPE DE RECHERCHE SUR LES TRANSITIONS ET LES APPRENTISSAGES DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE, Évaluation de la mesure d'accompagnement IDEO 16 17, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 2009, p. 73.
14. DYNARSKI, Mark, How can we help? What we have learned from federal dropout-prevention Programs. Paper presented at the School Completion in Standards-Based Reform : Facts and Strategies Workshop, Washington, DC, National Research Council, 2000; cité dans MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT, Coup de pouce pour la réussite! Des pistes d'action pour la persévérance et la réussite scolaires au secondaire, Québec, Gouvernement du Québec, 2009, p. 11.
15. JANOSZ, Michel, Sans titre, 2009. [Inédit].
16. LAROSE, Simon, Les pratiques éducationnelles exemplaires en matière d'accompagnement individualisé au secondaire : une analyse commentée des recherches des 20 dernières années, Québec, Université Laval, Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale chez l'enfant, 2011, p. 11-12. Rapport déposé à la Direction de l'adaptation scolaire du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
17. POTVIN, Pierre, Présentation à la Journée de mobilisation sur la persévérance scolaire, 2009, Mont Laurier, Québec.
18. BANDURA, Albert, Auto efficacité : le sentiment d'efficacité personnelle, Paris, De Boeck, 2003.
19. HUMPFELD, Kelly, A Review of the Literature. Resiliency Skills and Dropout Prevention, 2011. [Traduction libre].
20. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT, L'intervention auprès des élèves ayant des difficultés de comportement. Cadre de référence et guide à l'intention du milieu scolaire, Québec, Gouvernement du Québec, 2011, p. 44-45.
21. POTVIN, Pierre, Présentation à la Journée de mobilisation sur la persévérance scolaire, 2009, Mont Laurier, Québec.
22. ROBBES, Bruno, « "Nouveau millénaire, défis libertaires." Les trois conceptions actuelles de l'autorité », Cahiers pédagogiques, [En ligne], 28 mars 2006. [www.cahiers.pedagogiques.com/article3?id_article=2283] (Consulté le 18 août 2011).
23. ARCHAMBAULT, Isabelle, Continuité et discontinuité dans le développement de l'engagement scolaire chez les élèves du secondaire : une approche centrée sur la personne pour réduire le décrochage, Thèse de doctorat, Université de Montréal, 2006, 257 p.
24. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT, Coup de pouce pour la réussite! Des pistes d'action pour la persévérance et la réussite scolaires au secondaire, Québec, Gouvernement du Québec, 2009, p. 13.
25. ABRAMI, Philip C., Dropout Prevention Systematic Review. Final Report, Montréal, Concordia University, 2008; GAUTHIER, Clairmont, dir., Les interventions éducatives dites efficaces en vue de favoriser la réussite scolaire des élèves provenant de milieux défavorisés. Une revue de la littérature, Québec, Université Laval, 2004.
26. LEFRANÇOIS, Pascale, et collab., Évaluation de l'efficacité des mesures visant l'amélioration du français écrit du primaire à l'université. Rapport de recherche, Montréal, Université de Montréal, Collège Ahuntsic, avril 2005, p. 4. Étude financée par le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture dans le cadre du programme d'actions concertées sur la persévérance et la réussite scolaires et réalisée avec la collaboration de Pierre Barrette, d'Annie Desnoyers et de Michel Sylvestre.
27. RUMBERGER, Russell W., Who Drops Out of School and Why?, Santa Barbara, University of California, 2001; WEST, L., Dropout Prevention systematic Review-Preliminary Final report, Gaithersburg, Aspen Publishers, 2001; cité dans MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT, Coup de pouce pour la réussite! Des pistes d'action pour la persévérance et la réussite scolaires au secondaire, Québec, Gouvernement du Québec, 2009, p. 11.

- 
28. CHOUINARD, Roch, et al., L'effet de différentes approches évaluatives sur l'engagement et la persévérance scolaires dans le contexte du passage du primaire au secondaire, Montréal, Université de Montréal, 2005; et CHOUINARD, Roch et al., Motivation et adaptation psychosociale des élèves du secondaire en fonction de leur milieu socioéconomique, de leur sexe et des pratiques pédagogiques de leurs enseignants. Rapport de recherche, Montréal, Université du Québec à Montréal, Cégep régional de Lanaudière et Université du Québec à Montréal, 2007; cités dans MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT, Coup de pouce pour la réussite! Des pistes d'action pour la persévérance et la réussite scolaires au secondaire, Québec, Gouvernement du Québec, 2009, p. 13.
29. SOUTHERN REGIONAL EDUCATIONAL BOARD, High School That Work. An Enhanced Design to Get All Students to Standards, [En ligne], 2002. [http://www.sreb.org/page/1078/high_schools_that_work.html] (Consulté le 2 juin 2011).
30. ASSOCIATION CANADIENNE DE L'ÉDUCATION, Qu'as-tu fait à l'école aujourd'hui?, [En ligne], [<http://www.cca-ace.ca/fr/programs-initiatives/wdydist>] (Consulté le 5 mai 2011). Aussi dans JANOSZ, Michel, Sans titre, 2009. [Inédit].
31. AZZAM, Amy M., « Why Students Dropout », Educational Leadership, vol. 64, no 7, avril 2007, p. 91-93.
32. ARCHAMBAULT, Isabelle, Continuité et discontinuité dans le développement de l'engagement scolaire chez les élèves du secondaire : une approche centrée sur la personne pour prédire le décrochage, Thèse de doctorat, Université de Montréal, 2006, 257 p.
33. PERRY, Kate E., et collab., Elementary Students' Perceptions of Teachers and School Adjustment, 2004. [Article présenté à la rencontre annuelle de l'American Educational Research Association, en 2004, San Diego, États-Unis]; BANDURA, Albert, Auto-efficacité. Le sentiment d'efficacité personnelle, Paris, De Boeck, 2003.
34. GAUTHIER, Clermont, et collab., « Réussite scolaire et réformes éducatives », Revue de recherche appliquée sur l'apprentissage, vol. 2, numéro spécial, avril 2009, article 1.
35. BROPHY, Jere, « Conceptualizing students' motivation », Educational Psychologist, vol. 18, n o 3, p. 200-215, 1983; cité dans Isabelle ARCHAMBAULT, Effets de l'environnement scolaire, des attitudes, compétences et pratiques des enseignants sur l'engagement des garçons et des filles en milieux défavorisés : contributions directes et indirectes, Québec, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2009.
36. TROUILLOUD, David, et Philippe SARRAZIN, « Les connaissances actuelles sur l'effet Pygmalion : processus, poids et modulateurs », Revue française de pédagogie, no 145, oct., nov. et déc. 2003, p. 101.
37. CORNELIUS-WHITE, Jeffrey, « Learner-Centered Teacher-Student Relationships Are Effective: A Meta-Analysis », Review of Educational Research, vol. 7, no 1, mars 2007, p. 113-143.
38. LAROSE, Simon, Les pratiques éducationnelles exemplaires en matière d'accompagnement individualisé au secondaire : une analyse commentée des recherches des 20 dernières années, Québec, Université Laval, Groupe de recherche sur l'adaptation psychosociale chez l'enfant, 2011, p. 19. Rapport déposé à la Direction de l'adaptation scolaire du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
39. ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES, Le rôle crucial des enseignants : attirer, former et retenir des enseignants de qualité, Paris, , 2005.
40. CHARTRAND, Suzanne-G., Analyse critique des activités de lecture et d'écriture pour apprendre à réussir au secondaire, Québec, Université Laval, 2007.
41. KARSENTI, T., et S. COLLIN, Avantages et défis inhérents à l'usage des ordinateurs au primaire et au secondaire : enquête auprès de la Commission scolaire Eastern Townships. Synthèse des principaux résultats, Montréal, Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante, 2011.
42. KARSENTI, Thierry, Les portables en classe favorisent la réussite scolaire, [En ligne], 14 février 2011. [<http://www.nouvelles.umontreal.ca/enseignement/technologies-et-medias/20110214-les-portables-en-classe-favorisent-la-reussite-scolaire.html>] (Consulté le 20 février 2012).
43. KARSENTI, T., et S. Collin, Avantages et défis inhérents à l'usage des ordinateurs au primaire et au secondaire : enquête auprès de la Commission scolaire Eastern Townships. Synthèse des principaux résultats, Montréal, Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante, 2011.
44. JANOSZ, Michel, Sans titre, 2009. [Inédit].
45. MARCOUX-MOISAN, Maxime, et collab., Note 5 : l'évolution des aspirations scolaires, Montréal, Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie, 2010.
46. MARCOUX-MOISAN, Maxime, et collab., Note 5 : l'évolution des aspirations scolaires, Montréal, Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie, 2010.
47. SOUTHERN REGIONAL EDUCATIONAL BOARD, High School That Work. An Enhanced Design to Get All Students to Standards, [En ligne], 2002. [http://www.sreb.org/page/1078/high_schools_that_work.html] (Consulté le 2 juin 2011).
48. DYNARSKI, M., CLARKE, L., COBB, B., FINN, J., RUMBERGER, R., and SMINK, J. Dropout Prevention: A Practice Guide (NCEE 2008-4025). Washington, DC: National Center for Education Evaluation and Regional Assistance, Institute of Education Sciences, U.S. Department of Education. Retrieved from <http://ies.ed.gov/ncee/www.2008>.
49. ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES, Orientation professionnelle et politique publique, Paris, Les Éditions de l'OCDE, 2004.
50. SAUNDERS, Ron, Voie d'accès des jeunes au marché du travail : un rapport synthèse, [En ligne], 2008. [<http://www.cprn.org/doc.cfm?doc=1926&l=fr>] (Consulté le 2 juin 2011).
51. PAGEAU, Danielle, ... Et si la participation faisait la différence... Les activités parascolaires des élèves du secondaire et la réussite éducative, Québec, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2005.
52. Voir à ce sujet le modèle CLASSE de Roch Chouinard. [<http://zoom.animare.org/appui-motivation>]
53. LAROSE, Simon, Développement et évaluation d'un programme de mentorat, Québec, Université Laval, 1er mai 2008. [Rapport de recherche déposé au Fonds québécois de recherche sur la société et la culture et au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport],
54. SCHARGET, Franklin P., et SMINK, Jay, Strategies to help solve ou school dropout problem, Larchmont, Eye on Education, 2001; cité dans MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT, Coup de pouce pour la réussite! Des pistes d'action pour la persévérance et la réussite scolaires au secondaire, Québec, Gouvernement du Québec, 2009.

55. QUINT, Janet, Meeting Five Critical Challenges of High School Reform: Lessons from Research on Three Reform Models, New York, MDRC, 2006; cité dans Daniel PRINCOTTA et Ryan REYNA, Achieving Graduation for All. A Governor's Guide to Dropout Prevention and Recovery, Washington DC, NGA Center for Best Practices, 2009.
56. MARCOUX-MOISAN, Maxime, et collab., Note 5 : l'évolution des aspirations scolaires, Montréal, Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie, 2010, p. 7.
57. PAGEAU, Danielle, ... Et si la participation faisait la différence... Les activités parascolaires des élèves du secondaire et la réussite éducative, Québec, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2005, p. 2.
58. TARDIF, Jacques, Pour un enseignement stratégique, Montréal, Éditions Logiques, 1992.
59. PAGEAU, Danielle, ... Et si la participation faisait la différence... Les activités parascolaires des élèves du secondaire et la réussite éducative, Québec, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2005, p. 28.
60. HANGO, Darcy, Différer les études postsecondaires : qui le fait et pendant combien de temps?, Ottawa, Statistique Canada, 2011, p. 13.
61. EHLI, Stewart W., et LARSEN, Stephen C., Peer Tutoring for Individualized Instruction, Boston, Allyn and Bacon, 1980, p. 21.
62. CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION, Une école secondaire qui s'adapte aux besoins des jeunes pour soutenir leur réussite, Québec, Gouvernement du Québec, octobre 2009, p. 28.
63. DESLANDES, Rollande, Collaboration famille-école-communauté pour une inclusion réussie, dans N. Rousseau (dir.), La pédagogie de l'inclusion scolaire, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2010, p. 329-350.
64. LARRIVÉE, Serge J., « Soutenir la réussite scolaire par l'engagement des familles et de la communauté », Vie pédagogique, no 157, avril 2011.
65. JANOSZ, Michel, et Jonathan LÉVESQUE, La trousse d'évaluation des décrocheurs potentiels : un outil de dépistage économique, efficace et valide de prévention ciblée du décrochage scolaire, 2008. [Communication présentée au 2e congrès biennal du Comité québécois pour les jeunes en difficulté de comportement, le 30 octobre 2008, Québec, Canada].
66. DYNARSKI, Mark, How can we help? What we have learned from federal dropout-prevention Programs. Paper presented at the School Completion in Standards-Based Reform : Facts and Strategies Workshop, Washington, DC, National Research Council, 2000; cité dans MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT, Coup de pouce pour la réussite! Des pistes d'action pour la persévérance et la réussite scolaires au secondaire, Québec, Gouvernement du Québec, 2009, p. 11.
67. FOLEY, Kelly (Copenhagen Business School), Giovanni GALLIPOLI (UBC et RCEA), et David A. GREEN (UBC et IFS), « Ability, Parental Valuation of Education and the High School Dropout Decision », CLSRN Working Papers, 9 septembre 2009.
68. HOOVER-DEMPSEY, K. V., et Joan M. T. WALKER, Family-School Communication, Nashville, Vanderbilt University, 8 mars 2002. [Article écrit pour le Research Committee of the Metropolitan Nashville/Davidson County, Board of Public Education, grâce au soutien de la Frist Foundation].
69. FOLEY, Kelly (Copenhagen Business School), Giovanni GALLIPOLI (UBC et RCEA), et David A. GREEN (UBC et IFS), « Ability, Parental Valuation of Education and the High School Dropout Decision », CLSRN Working Papers, 9 septembre 2009, p. 46.
70. HURLINGTON, Kingsley, « Renforcer la résilience des élèves : le rôle des enseignants comme facteurs de protection », Faire la différence... De la recherche à la pratique, Ottawa, Gouvernement de l'Ontario, Secrétariat de la littératie et de la numératie, monographie no 25, février 2010, p. 2.
71. LARRIVÉE, Serge J., « Soutenir la réussite scolaire par l'engagement des familles et de la communauté », Vie Pédagogique, no 157, avril 2011.
72. LARRIVÉE, Serge J., « Soutenir la réussite scolaire par l'engagement des familles et de la communauté », Vie pédagogique, no. 157, avril 2011.
73. LARRIVÉE, Serge J., « Soutenir la réussite scolaire par l'engagement des familles et de la communauté », Vie pédagogique, no. 157, avril 2011.
74. ROUSSEAU, Nadia, et collab., Étude multidimensionnelle de la transférabilité des effets produits par quatre stratégies typiques du modèle CFER à d'autres contextes scolaires auprès d'élèves ayant des difficultés d'apprentissage (2004-PE-95352) — Volets tâche globale et connaissance de soi, Québec, Fonds québécois de recherche sur la société et la culture, 2007.
75. PRINCOTTA, Daniel, et Ryan REYNA, Achieving Graduation for All. A Governor's Guide to Dropout Prevention and Recovery, Washington DC, NGA Center for Best Practices, 2009.
76. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT, Coup de pouce pour la réussite! Des pistes d'action pour la persévérance et la réussite scolaires au secondaire, Québec, Gouvernement du Québec, 2009, p. 11.
77. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT, Coup de pouce pour la réussite! Des pistes d'action pour la persévérance et la réussite scolaires au secondaire, Québec, Gouvernement du Québec, 2009, p. 13.
78. DELLANDES, Rollande, Les conditions essentielles à la réussite des partenariats écoles-famille-communauté, Québec, Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec, 2010, p. 3.
79. YERGEAU, E., et collab., Mise en œuvre, atteinte des objectifs et premiers effets de la mesure d'accompagnement IDEO 16-17, Sherbrooke, Équipe de recherche sur les transitions et les apprentissages, Rapport d'évaluation présenté au Secrétariat à la jeunesse, 2009.

